

## COMPOSANTES DE LA FORMATION

**BC01 :** Préparation et animation de cycles de séances d'initiation ou de découverte du tennis

**BC02 :** Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

**BC03 :** Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives



## EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- Être âgé de 16 ans révolus à l'entrée en formation.
- Justifier d'un niveau de pratique en tennis :
- Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à 30/2 (classement fédéral FFT)
- Être capable de justifier l'absence de contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la discipline par la production d'un certificat médical attestant de cette non contre-indication.

## CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site de la FFT : [www.fft.fr](http://www.fft.fr)

## PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CQP Éducateur de tennis
CONDITIONS D'EXERCICE	Initiation au tennis en cours collectifs pour tout public.
LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE	A l'exclusion de l'entraînement et des pratiques compétitives.